



# Que faire en cas de difficultés pour payer son loyer ?

Vérfié le 17 septembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Autres cas ? [Loyers impayés et expulsion du locataire \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31272\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31272)

En cas de difficultés pour payer votre loyer, vous devez tenter de trouver une solution à l'amiable avec votre propriétaire. Des aides sociales peuvent vous être accordées, sous certaines conditions. En cas de grandes difficultés financières, le dépôt d'un dossier de surendettement peut être possible.

## Contactez le propriétaire bailleur

Vous pouvez essayer de trouver une solution à l'amiable avec votre propriétaire. Vous pouvez par exemple lui demander de vous accorder un délai supplémentaire pour payer votre loyer.

Si vous et votre propriétaire avez du mal à vous parler, vous pouvez faire appel (gratuitement) à un [conciliateur de justice \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736) pour qu'il vous aide à trouver ensemble la meilleure solution à votre litige.

**⚠ Attention :** si votre propriétaire a engagé une procédure à votre encontre (envoi d'un commandement de payer ou d'une assignation en justice), vous avez des [délais pour agir \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31272\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31272).

## Faire une demande d'aides sociales

Aides de la Caf ou de la MSA

Vous pouvez vous adresser à la Caf ou de la MSA :

- pour déposer [une demande d'allocation logement \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31864\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31864) si vous n'en touchez pas
- ou pour déclarer votre [changement de situation \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1361\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1361) (dans le cas d'un divorce par exemple), si vous touchez déjà des allocations logement.

**➡ À savoir :** en cas de loyers impayés, [l'aide au logement peut être maintenue \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32037\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32037) pour alléger une dette de loyer et éviter ainsi l'expulsion.

Aides d'action logement

Le salarié, ou préretraité ou demandeur d'emploi dont le dernier employeur était une entreprise du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus, peut demander :

- [l'allègement des charges de logement \[application/pdf - 172.4 KB\] \(https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/20171220\\_alg\\_directive\\_offre\\_pp\\_loca1\\_1.pdf\)](https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/20171220_alg_directive_offre_pp_loca1_1.pdf) (prêt sans intérêt pouvant financer les échéances de loyer nettes des aides au logement et les charges),
- [l'aide sur quittance \[application/pdf - 65.7 KB\] \(https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/20171220\\_alg\\_directive\\_offre\\_pp\\_asq.pdf\)](https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/20171220_alg_directive_offre_pp_asq.pdf) (subvention pouvant financer les échéances de loyer, charges, redevance ou indemnités d'occupation).

Ces aides sont accordées dans le cadre d'un [accompagnement social réalisé par Action logement \(https://www.actionlogement.fr/le-cil-pass-assistancer-0\)](https://www.actionlogement.fr/le-cil-pass-assistancer-0) (service gratuit et confidentiel).

**📌 À noter :** Action logement propose de [nouvelles aides au logement \(https://www.actionlogement.fr/nouvelles-aides-logement-salaries-demandeurs-emploi-saisonniers-agricoles\)](https://www.actionlogement.fr/nouvelles-aides-logement-salaries-demandeurs-emploi-saisonniers-agricoles) pour les salariés, demandeurs d'emploi et saisonniers agricoles suite à la crise sanitaire (covid-19).

Autres aides et accompagnement social

Pour connaître les autres aides sociales auxquelles vous pourriez avoir droit ( [Fonds de solidarité pour le logement \(FSL\) \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1334\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1334), ...), vous pouvez contacter un travailleur social (assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, ...).

Il est possible d'en rencontrer, selon les cas :

- au centre communal d'action sociale (ou service social) de votre mairie
- dans un [Point conseil budget \(https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB\)](https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB)

Ce travailleur social pourra également vous proposer un *accompagnement social*, c'est-à-dire vous suivre pour résoudre vos difficultés.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal. Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

- [Mairie \(https://annuaire.service-public.fr/\)](https://annuaire.service-public.fr/)
- [Point conseil budget \(PCB\) ↗ \(https://www.mesquestionsdargent.fr/points-conseil-budget\)](https://www.mesquestionsdargent.fr/points-conseil-budget)

## Déposer un dossier de surendettement

Si vos difficultés pour payer le loyer s'ajoutent à une dette impayée, vous pouvez déposer un [dossier de surendettement \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F134\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F134).

## Services en ligne et formulaires

- [Allocations et prestations familiales - Déclaration de situation \(Caf\) \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1361\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1361)  
Service en ligne
- [Lettre pour demander un délai pour payer un rappel de charges locatives important \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11666\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11666)  
Modèle de document

## Pour en savoir plus

- [Point conseil budget \(PCB\) ↗ \(https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB\)](https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB)  
*Ministère des solidarités et de la santé*
- [Réagissez dès le premier impayé ↗ \(https://www.anil.org/votre-projet/vous-etes-locataire/locataire-en-difficulte/reagissez-des-le-premier-impaye/\)](https://www.anil.org/votre-projet/vous-etes-locataire/locataire-en-difficulte/reagissez-des-le-premier-impaye/)  
*Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil)*
- [Locataire : aide sur quittance \(Action logement\) \(PDF - 65.7 KB\) ↗ \(https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/20171220\\_alg\\_directive\\_offre\\_pp\\_asq.pdf\)](https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/20171220_alg_directive_offre_pp_asq.pdf)  
*Action logement*
- [Locataire : allègement de charges de logement \(Action logement\) \(PDF - 172.4 KB\) ↗ \(https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/20171220\\_alg\\_directive\\_offre\\_pp\\_local\\_1.pdf\)](https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/20171220_alg_directive_offre_pp_local_1.pdf)  
*Action logement*
- [Service d'accompagnement social \(Action logement\) ↗ \(https://www.actionlogement.fr/le-cil-pass-assistancer-0\)](https://www.actionlogement.fr/le-cil-pass-assistancer-0)  
*Action logement*
- [Action logement : nouvelles aides au logement suite à la crise de coronavirus ↗ \(https://www.actionlogement.fr/nouvelles-aides-logement-salaries-demandeurs-emploi-saisonniers-agricoles\)](https://www.actionlogement.fr/nouvelles-aides-logement-salaries-demandeurs-emploi-saisonniers-agricoles)  
*Action logement*